



Classes à Horaires Aménagés Danse

Conservatoire Maurice Ravel

LES « CHAD » AU COLLÈGE

ACCÈS :

À partir de la 6ème, le parcours à dominante danse classique est un dispositif commun entre le collège Jean Rostand et le Conservatoire, afin de permettre aux élèves de recevoir, dans le cadre des horaires et programmes scolaires, un enseignement artistique renforcé. Il correspond à un deuxième cycle au conservatoire. Ce cursus d'études chorégraphiques nécessite certaines aptitudes et un engagement fort.

OBJECTIFS :

C'est l'opportunité pour des enfants de poursuivre leur scolarité avec des horaires aménagés tout en suivant parallèlement un apprentissage de la danse au Conservatoire sur le site de Biarritz dans les meilleures conditions possible. Les élèves sont encadrés par une équipe pédagogique hautement qualifiée, agréée par le Ministère de la Culture et la Direction Académique afin de les amener à l'intelligence artistique, à la compétence technique, à la créativité et enfin à l'autonomie. Les élèves sont ainsi conduits à construire de manière personnelle et motivée leur propre savoir, à comprendre l'intérêt des acquisitions et des apprentissages dispensés par ces deux structures.



Prolongements attendus de cette formation ?

La pratique amateur ou l'orientation professionnelle. Cet enseignement permet l'accès à toutes les filières et peut se poursuivre au Lycée.

CONTENU DE LA FORMATION

- Un apprentissage et une maîtrise technique proposant des cours de danse classique et contemporaine, des ateliers d'écriture chorégraphique, des cours d'Analyse Fonctionnelle du Corps dans le Mouvement Dansé.
- Des productions scéniques. Le Conservatoire propose chaque année de nombreuses scènes encadrées par des équipes spécialisées.
- Des rencontres d'artistes,
- L'école du spectateur
- La connaissance du milieu professionnel et la transmission de répertoires avec des enseignants d'écoles supérieures, des maîtres de ballet, le Malandain Ballet-Biarritz, l'Opéra de Paris, de l'Opéra de Bordeaux etc.
- La participation à des échanges avec les écoles d'enseignement artistique partenaires : le Conservatoire de Bordeaux, l'ISDAT de Toulouse, École supérieure de Burgos etc.
- Une éducation musicale sensorielle et perceptrice avec des cours de musique adaptés aux danseurs. Ces cours se composent de deux parties :
 - / un atelier reliant le geste corporel au geste instrumental ou vocal.
 - / un cours analysant les éléments du vocabulaire musical et développe l'apprentissage solfégique en utilisant des instruments polyphoniques et de percussion.
- La participation à des ensembles chorégraphiques en dernière année de cycle offre l'opportunité de découvrir des répertoires, de participer à des créations chorégraphiques et d'acquérir une expérience préprofessionnelle



VOLUME HORAIRE

À titre informatif, il peut évoluer selon les projets des élèves et de l'établissement. Le programme scolaire ne varie pas. En fin d'année, ces élèves devront maîtriser les mêmes savoirs que les autres. Il est donc essentiel qu'ils soient autonomes et motivés.

Répartition du volume horaire hebdomadaire du dispositif CHAD (9/10h)			
Danse classique	3 X 1 h 30	Conservatoire, Biarritz	4h30
Danse contemporaine	1X 1 h 30	Conservatoire, Biarritz	1h30
Formation musicale du danseur	1 h	Conservatoire, Biarritz	1h
Analyse fonctionnelle du corps dans le mouvement dansé	Atelier ou 1 h selon le niveau	Conservatoire, Biarritz	optionnel /1h
Enseignement complémentaire artistique au collège	1 h à 2 h	Collège Jean Rostand	1h/2h

LES ENSEIGNANTS

L'équipe danse du Conservatoire se compose de professeurs de danse, de musiciens accompagnateurs et de professeurs de formation musicale ayant chacun grande expérience en tant qu'artiste professionnel.

Coordnatrice : Véronique Irurzun

Enseignants :

Valérie Hivonnait,
Véronique Irurzun,
Magali Praud,
Fabrice Loubatières
Flora Bougues
Laetitia Cheverry
Angelito Lozano

Musique :

Amandine Bousquet

Pianistes accompagnateurs :

Jean-François Pailler



INSCRIPTION/ADMISSION

Une réunion d'information a lieu au collège Jean Rostand Lundi 26 mars 2018 à 18h

Les collégiens et les élèves de CM2 intéressés par le cursus CHA Danse au collège Rostand peuvent retirer un dossier de candidature au Conservatoire Maurice Ravel à Bayonne (bureau de la scolarité) ou à Biarritz et doivent impérativement retourner ce dossier complété (avec toutes les pièces justificatives) à la date indiquée ci-dessous.

Date limite de remise des dossiers lundi 30 avril 2018 au plus tard

Les candidats sont convoqués pour un cours de danse classique et contemporaine qui permet d'apprécier leur capacité à s'intégrer dans ce cursus. A l'issue de ce cours, une rencontre est organisée entre l'équipe enseignante, les candidats et les familles au Conservatoire de Biarritz.

Rencontre pour un cours d'évaluation et entretien avec les familles : Jeudi 17 mai 2018 de 18h30 à 20h30 au Conservatoire, site de Biarritz

Une commission d'admission étudie les demandes d'inscription en Classe à Horaires Aménagés. Le Directeur académique des services départementaux de l'éducation nationale notifie par courrier aux parents la décision d'admission ou de non-admission du candidat.

Les parents peuvent avoir connaissance des critères d'admission auprès de l'Académie et du Conservatoire.

Pour les élèves admis en classe à horaires aménagés en collège, la Direction des services départementaux de l'éducation nationale procède à l'affectation de l'élève, puis la direction du collège concerné par la classe à horaires aménagés inscrit l'élève dans l'établissement.

RENSEIGNEMENTS/INSCRIPTIONS

Conservatoire à Rayonnement Régional Maurice Ravel

29, cours du Comte de Cabarrus – 64100 Bayonne

05 59 31 21 84 – contact@cmdt-ravel.fr

Site de Biarritz 19, rue Jules Ferry – 64200 Biarritz

www.cmdt-ravel.fr

